

SÉANCE ORDINAIRE DU 15 NOVEMBRE 2021

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ADELME
MRC DE LA MATANIE

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Adelme, tenue le lundi 15^e jour de novembre 2021 à 19h30, à la salle du conseil municipal, au 138, rue Principale, Saint-Adelme avec public.

SON PRÉSENT

Mme la mairesse
M. les conseillers

Josée Marquis
Jean-Luc Bérubé
Raphaël Helgerson-Gendron
Yanik Levasseur

Mme les conseillères

Cynthia D'Astous
Isabelle Truchon
Johanne Thibault

EST ÉGALEMENT PRÉSENTE

Mme la directrice générale et secrétaire-trésorière

Anick Hudon

OUVERTURE DE LA SÉANCE

MME la mairesse Josée Marquis ouvre la séance 19h31.

RÉSOLUTION #2021-132

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT QUE, les membres du Conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Johanne Thibault et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour:

- 1) Ouverture de la séance;
- 2) Adoption de l'ordre du jour;
- 3) Approbation du procès-verbal ;
- 4) Présentation des comptes;
- 5) Engagement de crédit (dépenses);
- 6) Dons pour la fête des enfants (budget 200\$);
- 7) Fermeture du bureau municipal période des fêtes (24 décembre et 31 décembre);
- 8) État mentionnant, notamment, le nom des personnes endettées envers la municipalité pour les taxes municipales;
- 9) Prise d'acte-dépôt divulgation des intérêts pécuniaires des élus municipaux;
- 10) Nomination au sein du Comité consultatif d'urbanisme;
- 11) Soumission des débitmètres de procédés de l'usine 2021;
- 12) Une traverse de licornes;
- 13) Déneigement-Église-Saint-Adelme;
- 14) Demande AIRBNB Éric Charest;
- 15) Identification et consentements-compte entreprise;
- 16) Formulaire-DGE-1038;
- 17) Période de questions;
- 18) Fermeture de la séance.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

RÉSOLUTION #2021-133

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 4^E JOUR D'OCTOBRE 2021

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire de la Municipalité de Saint-Adelme tenue le 4^e jour d'octobre 2021;

Il est proposé par Johanne Thibault, et résolu :

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 octobre 2021.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

RÉSOLUTION #2021-134

APPROBATION DES COMPTES À PAYER, DES CHÈQUES ET DES SALAIRES ÉMIS PAR LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ADELME

Il est proposé par Isabelle Truchon et résolu :

QUE la Municipalité de Saint-Adelme approuve la liste des comptes à payer au montant de quarante-trois mille trois cents trente-huit et quarante-neuf cents 43 338.49\$ et les salaires payés au montant de neuf milles neuf cent quatre-vingt-treize et onze cents 9 993.11\$.

QUE ces dépenses sont imputées au fonds d'administration de la Municipalité de Saint-Adelme, représentant un grand total de cinquante-trois mille trois cent trente et un et soixante cents 53 331.60\$.

QUE ces documents font partie intégrante du présent procès-verbal comme s'ils sont ici au long reproduits.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Certificat de disponibilité de crédits

Je soussignée, Anick Hudon, DMA, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie, conformément à l'article 961 du Code municipal du Québec, que les crédits nécessaires à ces dépenses sont suffisants aux postes budgétaires concernés.

RÉSOLUTION #2021-135

DONS POUR LA FÊTE DES ENFANTS (BUDGET 200\$)

CONSIDÉRANT QUE depuis 40 ans, une équipe de bénévoles de Saint-Adelme préparent une fête de Noël pour les enfants du village;

CONSIDÉRANT QUE cette activité nous tient à cœur et pour que celle-ci soit un succès, nous avons besoin de vous;

CONSIDÉRANT QUE nous remettons un présent par enfant de 0 à 11 ans qui proviennent du village et celui de Saint-Jean-de-Cherbourg;

CONSIDÉRANT QUE pour faire l'achat des cadeaux pour remplir la poche du Père-Noël, il nous faut beaucoup d'argent;

CONSIDÉRANT QUE nous offrons à nos jeunes bénévoles (lutins, fée des neiges, etc.) des cartes-cadeaux pour leur aide;

CONSIDÉRANT QUE la principale source de financement est la cueillette de bouteilles que nous faisons à chaque année, mais cela ne suffit pas;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Johanne Thibault de faire un don de 200\$ pour l'événement.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

RÉSOLUTION #2021-136

FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL PÉRIODE DES FÊTES

Il est proposé par Johanne Thibault la fermeture du bureau municipal période des fêtes 24 décembre et 31 décembre .

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

RÉSOLUTION #2021-137

ÉTAT MENTIONNANT, NOTAMMENT, LE NOM DES PERSONNES ENDETTÉES ENVERS LA MUNICIPALITÉ POUR LES TAXES MUNICIPALES

CONSIDÉRANT QUE, le 19 décembre est le dernier jour que le directeur général et secrétaire-trésorière, s'il en reçoit l'ordre du conseil, transmettre au bureau de la MRC un état mentionnant, notamment, le nom des personnes endettées envers la municipalité pour les taxes municipales;

CONSIDÉRANT QUE, la MRC de La Matanie pour la vente des immeubles a été modifiée par règlement, cet état doit plutôt être transmis avant le 20^e jour du troisième mois qui précède le mois de la vente;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Cynthia D'Astous et résolu que tous ceux et celles qui ont des taxes en retard depuis 2020 soient éligibles à être transmis au bureau de la MRC de La Matanie pour la vente des immeubles.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

RÉSOLUTION #2021-138

NOMINATION AU SEIN DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU)

CONSIDÉRANT, le règlement numéro 2008-11 créant le comité consultatif d'urbanisme (CCU) de la municipalité de Saint-Adelme;

CONSIDÉRANT QU'il a lieu de renouveler les mandats des membres actuels;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yanik Levasseur et résolu de nommer le mandat des personnes suivantes au sein du comité consultatif d'urbanisme de la municipalité :

- Madame Hélène Simard (résidente);
- Madame Nancy Truchon (résidente);
- Madame Micheline Truchon (résidente);
- Monsieur Jean-Luc Bérubé (membre du conseil municipal, président);
- Madame Johanne Thibault (membre du conseil municipal, vice-présidente).

Cette résolution modifie toute nomination précédente et demeurera valide tant qu'elle n'aura pas été abrogée par une résolution ultérieure à la présente.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

RÉSOLUTION #2021-139

SOUMISSION DES DÉBITMÈTRES DE PROCÉDÉS DE L'USINE 2021

CONSIDÉRANT QUE, l'activité de vérification sera réalisée au meilleur de la configuration des sites, avec des équipements et du personnel spécialisés, en adéquation avec les règlements et bonnes pratiques les plus à jour dans le domaine (RDPE, SQEEO);

CONSIDÉRANT QU'il aura un rapport complet vous sera remis pour chaque instrument vérifié;

CONSIDÉRANT QUE les prix soumis sont valides après coordination avec le technicien afin de permettre une répartition des frais de transport déjà considéré dans le coût présenté coût total avant taxes 1 650.00\$;

CONSIDÉRANT QUE advenant le cas où la méthode retenue pour fin de vérification nécessite des ajustements importants ou ne peut pas être réalisée suite à des conditions nouvelles, non prévisibles ou non identifiés au moment de la communication des informations, les taux unitaires suivants seront applicables :

Technicien spécialisé :	90.00s/h
Kilométrage :	0.57\$/km
Dépenses, si applicables :	Prix coûtant +15%

CONSIDÉRANT QUE il est entendu que le technicien spécialisé devra en tout temps être assisté par un opérateur local ou toute personne compétente capable d'opérer les installations au besoin;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Yanik Levasseur et résolu d'accepter la soumission de Nordikeau Inc.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

RÉSOLUTION #2021-140

UNE TRAVERSE DE LICORNE

CONSIDÉRANT QUE lors de la dernière consultation publique qui nous servait de base à notre plan de développement local, le groupe de jeunes qui y participaient nous a fait une demande particulière : une traverse de licornes;

CONSIDÉRANT QUE dernièrement, le comité de développement a décidé d'entamer les démarches pour répondre à cette demande;

CONSIDÉRANT QUE le M.T.Q. a répondu que le Comité ne pouvait pas installer ce genre de signalisation sur les chemins provinciaux, mais que c'était possible sur les routes municipales;

CONSIDÉRANT QUE le M.T.Q. a suggéré de faire une demande à la Municipalité de Saint-Adelme pour le 6^e rang Est;

CONSIDÉRANT QUE la MRC quant à elle, a fait la liste de ce que le Comité doit fournir comme renseignements afin qu'il délivre le permis;

CONSIDÉRANT QUE les frais reliés à cette demande seront assumés par le Comité de développement et/ou des intérêts privés;

CONSIDÉRANT QUE le Comité demande également la permission de peindre des traces de sabots sur l'asphalte à l'endroit où les licornes doivent passer;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Jean-Luc Bérubé d'accepter la demande du Comité de développement pour une traverse de licornes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

RÉSOLUTION #2021-141
DÉNEIGEMENT ÉGLISE

Il est proposé par Raphaël Helgerson-Gendron d'effectuer le déneigement de tout le stationnement de l'Église, toutefois la priorité de la Municipalité est de déneiger les chemins publics et après le déneigement du terrain de l'Église.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

DEMANDE AIRBNB ÉRIC CHAREST

Ce sujet est remis à la prochaine séance du conseil.

RÉSOLUTION #2021-142
IDENTIFICATION ET CONSENTEMENTS-COMPTES ENTREPRISE AJOUT MME LA MAIRESSE JOSÉE MARQUIS COMME SIGNATAIRE AU COMPTE

Il est proposé par Yanik Levasseur et résolu :

QUE Mme la mairesse, Josée Marquis soit ajoutée comme signataire au compte.

Voici la liste des signataires autorisés :

Mairesse
Mairesse suppléante
Directrice générale et secrétaire-trésorière
Directrice générale adjointe

Madame Josée Marquis
Madame Johanne Thibault
Madame Anick Hudon
Madame Jacinthe Murray

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

DÉPÔT FORMULAIRE-DGE-1038.

PÉRIODE DE QUESTIONS

RÉSOLUTION #2021-143
FERMETURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Johanne Thibault, et résolu :

DE lever la séance ordinaire du 15 novembre, l'ordre du jour étant épuisé. Et la séance est levée à 20h18.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Je, Josée Marquis, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Josée Marquis, mairesse

*Anick Hudon, DMA
Directrice générale
et secrétaire-trésorière*